

MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 juin 2024 à 19 h 00 au bureau municipal situé au 1362, route 148, Campbell's Bay, QC.

Présents : La mairesse Larivière, Denis Dubeau, Emile Morin, John Stitt, Terry Racine, Courtney Harris et Rick Frost.
Également présents : Directrice générale, Julie Bertrand

Le quorum est atteint et le maire Lariviere préside la réunion.

Adoption de l'ordre du jour

2024-06-100 Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 3 juin,2024.
Adopté à l'unanimité

Adoption du procès-verbal

2024-06-101 Il est proposé par Emile Morin et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai, 2024.
Adopté à l'unanimité

*Il n'y a pas de déclaration de conflit d'intérêt de la part des membres du conseil.

URBANISME

Inspecteur municipal

La directrice générale, Julie Bertrand, a présenté au nom de M. Carle un rapport au conseil concernant les permis, les questions d'urbanisme et les certificats.

PROJET 1 RÈGLEMENT 2017-228-2 MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 2017-228-1

2024-06-102 ATTENDU que la municipalité a adopté le règlement de zonage 2017-228-1;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'apporter certaines modifications au règlement de zonage 2017-228-1 ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné par Denis Dubeau lors de la réunion du conseil du 4 mars 2024, conformément à l'article 445 du Code municipal ;

Par conséquent;

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité que le 1er projet de règlement n° 2017-228-2 soit adopté et qu'il soit décidé et décrété qu'à partir de l'entrée en vigueur dudit règlement n° 2017-228-2, les modifications suivantes sont apportées en vertu du règlement de zonage 2017-228-1 :

ARTICLE 1 - Préambule

Le préambule fait partie intégrante de ces règlements.

ARTICLE 2 - Modification de l'article 18 du règlement de zonage 2017-228-1 ;

L'article 18 du règlement de zonage 2017-228-1 est modifié en y ajoutant, après le paragraphe 5 du paragraphe 1, le paragraphe suivant : modifie en y ajoutant au 2 alinéa el mot suivant « incluant » au lieu de « excluant »

ARTICLE 3 - Modification de la grille de spécifications du règlement de zonage 2017-228-1 (annexe C)

La grille de spécifications figurant à l'annexe C du règlement de zonage 2017-228-1 est modifiée comme suit :

Alinéa 2 Commerce et Service local (incluant les commerces et services relies à l'automobiles ou tout autre véhicules ou machine)

Une copie de la grille de spécifications modifiée est annexée au présent règlement en tant qu'annexe B pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 6 - Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté

CHEMINS ET ÉQUIPEMENTS

Authentification des dépenses liées aux réparations de la rétro caveuse.

2024-06-103

Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement d'authentifier le coût des réparations de la rétro caveuse. Ce montant de 16 034,80 \$ est autorisé à même le poste budgétaire " réparation et entretien des véhicules " du budget prévisionnel 2024.

Adopté à l'unanimité

Authentification des réparations effectuées sur les camions International 2010 et Western Star 2020

2024-06-104

Il est proposé par Rick Frost et résolu unanimement d'authentifier le coût des réparations des freins des camions. Cette dépense de 1146,73 \$ est autorisée à partir du poste budgétaire "réparation et entretien des véhicules" du budget prévisionnel 2024.

Adopté à l'unanimité

Achat d'une pompe hydraulique pour le tracteur Case

2024-06-105

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'une pompe hydraulique pour le tracteur Case. Cette dépense de 487,97 \$ est autorisée à partir du poste budgétaire "réparation et entretien des véhicules" du budget prévisionnel 2024.

Adopté à l'unanimité

Authentification des dépenses pour les réparations du camion F150 2017

2024-06-106

Il est proposé par Rick Frost et résolu unanimement d'authentifier les réparations du camion F150 2017. Cette dépense d'un montant de \$2124.00 est autorisée sur le poste budgétaire "réparation et entretien des véhicules" du budget prévisionnel 2024.

Adopté à l'unanimité

Achat de 4 pneus pour le camion F150

2024-06-107

Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement d'autoriser l'achat de 4 pneus pour le F150. Cette dépense de \$1260 + taxes est autorisée à même le poste budgétaire "réparation et entretien de véhicules" du budget prévisionnel 2024.

Adopté à l'unanimité

Approbation des surcoûts pour l'installation des glissières de sécurité sur le chemin Beauchamp

2024-06-108

Alors que la municipalité a approuvé l'installation des glissières de sécurité sur le territoire ;

Considérant que le projet a été approuvé par le TECQ ;

Considérant qu'une dépense supplémentaire de 5200 \$ a été engagée pour l'installation d'un ensemble supplémentaire des glissières de sécurité au chemin Beauchamp ;

C'est pourquoi,

Il est proposé par Émile Morin et résolu unanimement d'authentifier la dépense additionnelle de 5200 \$. Cette dépense est autorisée à partir du transfert de fonds TECQ.

Adopté à l'unanimité

FINANCE/ADMINISTRATION

Paiement des comptes

2024-06-109

Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement d'autoriser le paiement des factures à payer et d'accepter le paiement des factures payées avant la présente séance.

Adopté à l'unanimité

Factures mensuelles

Factures payées : 342,40\$

Factures à payer : 228 763,93\$

Certificat de disponibilité

Je, Julie Bertrand, directrice générale de la municipalité de Litchfield, certifie qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour payer le montant approuvé de la facture totalisant 229 106,33 \$ pour le mois de juin 2024.

Signé : _____ Date: _____

Julie Bertrand, directrice générale

RESSOURCES HUMAINES

Date de début de travail pour Tim Frost

2024-06-110

Il est proposé par Émile Morin et résolu unanimement que Tim Frost débute le poste d'été pour la coupe de gazon le long des chemins le 10 juin 2024. Le taux horaire demeurera tel que déterminé précédemment et prévu au budget prévisionnel 2024.

Adopté à l'unanimité

2024-06-111 Offre d'emploi - 2024 #1
Considérant que la municipalité a affiché l'offre d'emploi 2024-#1 ;
Considérant que les membres du conseil ont retenu 1 des 4 demandes ;
C'est pourquoi,
Il est proposé par Emile Morin et résolu d'engager Joan Frost pour l'offre d'emploi 2024-#1. Le taux de rémunération est fixé à 25 \$/heure.
Adopté à l'unanimité

*Il est à noter que le conseiller Rick Frost s'est abstenu de voter en raison de la perception potentielle d'un conflit d'intérêts.

2024-06-112 SÉCURITÉ
RESOLUTION AUTORISANT LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE MUTUELLE DE SERVICES RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE SUR LES TERRITOIRES DES MUNICIPALITES DE CAMPBELL'S BAY ET LITCHFIELD
CONSIDÉRANT QUE les municipalités participantes désirent se prévaloir des articles 569 à 624 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à la protection contre l'incendie;
CONSIDÉRANT QUE les dispositions du Code civil du Québec trouvent également application en regard des droits et obligations en matière contractuelle et peuvent venir compléter les droits, pouvoirs et obligations des municipalités participantes;
CONSIDÉRANT QUE les municipalités participantes désirent convenir d'une nouvelle entente relative à l'organisation, l'opération et l'administration d'un service de sécurité incendie commun.
EN CONSEQUENCE, il est proposé par Denis Dubeau et résolu que la présente résolution est adoptée et qu'elle statue et décrit ce qui suit :
ARTICLE 1
Le conseil de la Municipalité de Litchfield autorise la conclusion d'une entente intermunicipale mutuelle de service relative à la protection contre l'incendie sur les territoires des municipalités de Campbell's Bay et Litchfield.
ARTICLE 2
La mairesse et la directrice générale/greffière-trésorière sont autorisés à signer ladite entente.
Adopté à l'unanimité

*La mairesse Larivière lit la correspondance.

2024-06-113 DIVERS
Achat de 2 nouvelles combinaisons bunker pour les pompiers
Il est proposé par Rick Frost et résolu unanimement d'autoriser l'achat de 2 nouvelles combinaisons bunker pour les pompiers. Cette dépense est autorisée du budget partagé 2024 du service d'incendie. Un transfert de fonds budgétaires provenant des comptes de la caserne et de l'entretien des véhicules.
Adopté à l'unanimité

2024-06-114 **Achat de la tour de communication de Picanoc**
Considérant que la tour de communication Picanoc située sur le territoire de la municipalité de Litchfield est à vendre pour 1 \$;
Considérant que la tour sera utilisée par le service d'incendie de Campbell's Bay/Litchfield ;
C'est pourquoi,
Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement d'autoriser l'achat de la tour pour 1 \$. Cette dépense est autorisée du budget partagé 2024 du Service de sécurité incendie.
Adopté à l'unanimité

2024-06-115 **Formation de mentorat pour les pompiers en formation de l'ESSC**
Considérant que l'ESSC a des étudiants inscrits à la formation FF1;
Considérant que 3 d'entre eux ont exprimé le souhait de rejoindre le CBLFD une fois qu'ils auraient obtenu leur certification FF1 ;
Considérant qu'il a été demandé que les étudiants intègrent le CBLFD sous le mentorat des pompiers chevronnés ;
En conséquence,
Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'approuver un mentorat pour les trois étudiants.
Adopté à l'unanimité

2024-06-116 **AJOURNEMENT**
Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement de lever la séance à 20h55.
Adopté à l'unanimité

Colleen Larivière
Mairesse

Julie Bertrand
Directrice générale/greffière trésorière

